Dans le même établissement, Arthur Lecierq 16 ans, lécheur, a marché sur un clou qui lui a pénétré dans la plante du pied.

Soins de M. le docteur Bourgois. Incapacité de travail de 8 jours environ.

La fraude

Les préposés des douanes de Neuville ont donné la chasse à plusieurs fraudeurs. L'un des contrebandiers put lâcher prise. C'est un nommé Henri Fripo, 30 ans. Les charges abandonnées s'élevaient ensemble à 150 kilos de café valeur 450 fr.

Une réclamation fondée

Un de nos lecteurs nous écrit :

Ne pourrait-on, sans crainte d'être taxé d'exigence, demander à la Compagnie des Tramways que son personnel chargé de consolider les trolleys pendant la nuit, exécute ces travaux, sans nuire au repos du public ?

Déjà des plaintes s'élèvent élevées à ce sujet, avec juste raison. Il avait été entendu qu'il en serait tenu compte.

Or, la nuit dernière, de 11 h. 1/2 à 2 h. 1/2, les ouvriers de la dite compagnie ont déployé une animation qui n'était ni dans le programme, ni du goût de ceux ayant besoin de repos.

Ces travaux — dont on ne conteste point la nécessité — pourraient-ils, lorsque, semble-t-il, s'exécuter avec le moins de bruit possible.

Point ne serait besoin, par exemple, des éclats de voix, du choc des marteaux ou pièces retombant bruyamment sur la plate-forme du chariot, non plus que des chansons fredonnées par quelque ténor nocturnable de cette équipe roulante.

On serait presque tenté de croire à un sentiment de jalousie à l'égard du sommeil des moyens qui reposent, avec confiance, après les labeurs de la journée.

En fin de compte, exécutez les réparations nécessaires et que vous ne pouvez faire que pendant la nuit ; mais évitez tout bruit ou tapage inutiles.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séances des 25 et 26 Juin 1899

		Versements		
Tourcoing (D.)	126	déposs. dont	33 nouv.	22.297 »
Id. (L.)	54	»	4 —	13.479 »
Blanc-Seau	18	»	3 —	500 »
Croix-Rouge	48	»	3 —	1.232 »
Halluin	5	»	» —	3.843 »
Linselles	3	»	» —	» »
Mouvaux	4	»	» —	1.710 »
Bondues	11	»	» —	1.085 »
Bousbecque	3	»	» —	56 »
Neuville	1	»	» —	4 »
Mouvaux	18	»	2 —	1.604 »
Totaux.	240		42	45.030 »

		Remboursements		
Tourcoing (D.)	19	remb. dont	72 soldés	28.723 85
Id. (L.)	18	»	46 —	21.634 35
Blanc-Seau	1	»	2 —	1.045 16
Croix-Rouge	1	»	1 —	540 52
Halluin	»	»	1 —	600 »
Linselles	»	»	» —	» »
Roncq	»	»	» —	» »
Bondues	»	»	2 —	200 »
Bousbecque	»	»	3 —	700 »
Neuville	»	»	1 —	200 »
Mouvaux	»	»	» —	» »
Totaux.	39		129	53.643 91

Administrateurs de service pendant le mois de juin, 2e quinzaine :

A Tourcoing, MM. Georges Dervaux, Flipo Lesy, Ach. Duvillier. — Au Blanc-Seau, M. L. Cruque — A la Croix-Rouge, M. Lallemand — A Halluin, M. Frédéric Dubois — A Linselles, M. — A Roncq, M. Bonduel. A Bondues, M. F. Desbonnets — A Bombecque, M. F. Jubaru — A Neuville, M. A. Fauleumpin — A Mouvaux, M. A. Renaut.

Jours et heures des séances

A Tourcoing, le dimanche de 9 heures 1/2 à midi le lundi, de 5 à 6 heures 1/2. Bureaux auxiliaires : Au Blanc-Seau de 8 heures à 9 heures 1/2 ; A la Croix-Rouge, de 9 à 10 heures et dans les succursales de 10 heures 1/2 à midi. Le dimanche seulement.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée par les opérations qui se font toute simultanément.

Le Caissier,
L. ROSITAILLE.

MOUVAUX

Cris séditieux. — Lundi soir, vers 6 heures, un individu, le sieur P. Decottignies, marcher-profèrait des cris séditieux dans l'estaminet de M. Louis Petit, celui entre autres de : « A bas la République ! »

Une enquête sur la plainte d'une personne témoin de l'affaire, est ouverte par les soins de la gendarmerie.

Nous reviendrons sur cette affaire dans un autre article.

— M. Vincent, maire de Mouvaux, vient d'avoir communication du décret autorisant la commune à contracter au Crédit Foncier l'emprunt de 30.054 f. pour l'erection du groupe scolaire.

Les divers travaux seront mis en adjudication incessamment.

LANNOY

Voies de faits. — La gendarmerie de Lannoy a mis en état d'arrestation, mercredi dans la soirée, le nommé Narcisse Gheux, âgé de 55 ans, journalier, inculpé de violences sur la personne de M. J.-Hte Delabassée.

Cet individu a été conduit à Lille.

ANSTAING

Une arrestation. — Un ouvrier tisseur, M. Alexis Marcaille, 53 ans, occupé à l'établissement de M. Duffonnois, a été arrêté mercredi, pour avoir porté des coups, sans raison aucune, à Mlle Irma Caplain.

Il a été écroué à la gendarmerie de Lannoy, en attendant son transfert à Lille.

ANNAPPES

Outrage public à la pudeur. — Le garde-champêtre a arrêté un ouvrier agricole occupé chez M. Agache, un nommé Auguste Coppens, âgé de 37 ans, inculpé d'outrage public à la pudeur.

Il a été remis entre les mains des gendarmes, qui l'ont conduit à Lille.

LILLE

DRAMATIQUE SUICIDE

de deux jeunes filles

Par amour ! — Unies dans la mort — Les derniers cadeaux — Les suprêmes baisers.

Deux jeunes filles de seize ans, dans toute la beauté de leur radieuse jeunesse ont par désespoir d'amour cherché dans la mort le suprême refuge. A 8 heures du soir après avoir échangé un dernier baiser, elles se sont jetées l'une et l'autre dans la Deûle. Voici les renseignements que nous avons recueillis sur ce double et dramatique suicide.

Les deux amies

Léonie Dumont, quinze ans et demie, née à Marly, près de Valenciennes, appartient à une famille de quatorze enfants. Le père, qui en a vu monter huit, en qui porte à six le nombre de ses descendants, travaille chez M. Caron, boulevard Victor-Hugo. C'est à force de travail que lui et sa femme Virginie Lescus ont pu élever dans cette petite maison de la rue d'Artas, 95 bis, cette nombreuse nichée.

Depuis deux mois environ Léonie Dumont travaillait comme « vérifieuse » chez Mesdames MM. Geiger, Paretta et Cie, fabricants de tulles au papier rue d'Artois, 105.

Au physique c'était une adorable jeune fille aux cheveux noirs, de taille moyenne, pleine de force et de santé et laissant présager dans sa fleur une radieuse jeunesse.

Au moral, Léonie Dumont était une bonne et douce enfant très sensible aux reproches, et avec sa grande nervosité, s'exagérant les observations que pouvaient lui faire ses parents.

Ce signalement peut, en quelque sorte s'appliquer à Martha Lafosse, 17 ans, née à Lille, une des trois filles de cette famille de six enfants qui occupe une maisonnette située en face de la famille Dumont, située rue Auguste Bonte, impasse Martin. Le père de Martha Lafosse est peintre de son métier et travaille chez M. Mangeur, rue de Béthune. Martha Lafosse travaillait depuis un an au même atelier que Léonie en qualité de porteuse de rouleaux.

Le voisinage, une sympathie profonde de caractère et de goûts semblables avaient fait naître entre les deux jeunes filles, une cordiale amitié et, matin et soir, Martha venait chercher à la porte voisine, son compagne et bras dessus dessous, tout en devisant gaiement, on gagnait l'atelier.

Premières amours

Mais l'amitié de Martha ne suffisait plus à Léonie. Son jeune cœur appelait le fiancé et, comme elle avait doux et gracieux visage, ce qui devait arriver arriva. Léonie Dumont fut courtisée et se laissa dire qu'on la trouvait belle.

Mme Dumont ne trouvant encore trop jeune pour fréquenter, lui fit il y a environ sept semaines, de sévères et lui faisant comprendre que mieux valait encore attendre quelques années. Léonie Dumont qui était tenace, ne voulut pas se rendre aux arguments de sa maman et cette dernière, que brave cabaretière n'ayant pas le temps, avec son commerce, de renouveler ses discours ponctus son sermon de quelques tintouins, se fâcha et dit à sa mère « Eh bien, puisque tu ne veux pas me laisser fréquenter, je préfère me noyer ». Croyant à une bouderie passagère, Mme Dumont n'insista pas. Léonie prenait d'être sage et d'attendre ses dix-huit ans pour songer aux amours.

Serment d'ivrogne car la pauvrette semble avoir préféré la mort à la fin de ses rêves. Comme bien l'on pense Martha était la confidente des désillusions de sa petite amie et c'est pour ne pas contrarier son dernier désir qu'elle a voulu mourir avec elle. C'est du moins ce qui semble résulter de notre enquête.

Les derniers cadeaux

Chaque matin à six heures, Martha Lafosse venait chercher Léonie pour se rendre à la fabrique où sont occupées 200 ouvrières.

A 9 heures 1/2, toujours ensemble en rentrant à la maison. Le retour à l'atelier avait lieu vers 10 heures et l'on gagnait ainsi midi 1/2, moment où l'on donnait la volée aux ouvrières pour le dîner.

A 2 heures, on revenait à la fabrique jusqu'à 7 heures.

Lundi les deux compagnes firent toutes la journée l'école buissonnière. Il en fut de même hier après-midi et une compagne de l'atelier, Mme Emma Mathias, crut devoir avertir une voisine des absences répétées des jeunes filles. Dans un excellent sentiment auquel il faut rendre hommage, la voisine qui, par hasard, n'était pas une commère, se contenta de sermonner les voisges enfants. Mais Léonie Dumont conçut gros chagrin de cette dénonciation et, craignant la lourde main maternelle, fit de vifs reproches à Mme Emma Mathias. Celle-ci protesta et fit clairement entendre qu'elle n'avait nullement averti le mère.

Cette scène pénible se passa hier matin et on fut peut-être une des raisons qui poussèrent Léonie Dumont au suicide. Jeudi, à six heures du matin, Léonie et Martha arrivaient à l'atelier et manifestaient aux commentaires à leurs compagnes leur intention de se suicider.

Toutes deux enlevèrent leurs boucles d'oreille, leurs broches et leurs ceintures et les distribuèrent à leurs camarades en disant : « Ce sont nos derniers cadeaux de mort, gardez-les en souvenir de nous. »

Croyant à une plaisanterie, les ouvrières acceptèrent ces riens, se promettant bien de leur rendre leurs bijoux dans l'après-midi.

Hélas, elles ne devaient plus les revoir et c'étaient bien des cadeaux de mort qu'elles avaient reçus.

A neuf heures 1/2 elles revenaient chez elles prendre leur repas du matin, puis disparaissaient pour toujours.

Sur la Berge

Vers une heure de l'après-midi, les passants pouvaient voir deux jeunes filles adorablement belles, les cheveux au vent tendrement enlacées sous le grand arbre de la Fopide de l'Espinasse qui « ombre » de ses branches feuillues le petit bassin où jadis nageaient de gais poissons rouges. Tantôt elle s'amusaient à lancer dans l'eau de petits cailloux dépaints, tantôt elles répondaient gaiement aux propos flatteurs de quelque ouvrier gagnant son travail.

Nul n'aurait pu croire que ces deux jeunes filles se préparaient à la mort.

LE SUICIDE

A huit heures moins le quart M. Malo Gustave, 19 ans, marchand de frites rue des Bouchers, cours Notre-Dame et Jean Arnaudet, 17 ans, peintre, rue la Baignerie n° 15, qui les regardaient du haut du pont du canal se livrant à leurs amusements enfantins, les virent se précipiter après avoir échangé un dernier baiser, dans la Deûle.

L'eau immonde eut un remous bouueux et les *deux charmantes enfants disparurent dans la vase.* Affolés, les deux braves garçons qui n'en sont pas à leurs premiers sauvetages, coururent prévenir le magasinier du port du Ramponeau, M. Maurice Dransart, qui frêta une barque et a force de rames, ils se dirigèrent vers les cercles tournants de l'eau.

A l'aide d'une perche ils sondèrent çà et là la vase, mais leurs recherches furent tout d'abord infructueuses et ce n'est qu'au bout de vingt minutes que les cadavres apparurent affreusement souillés de vase.

Sur la berge, la foule très nombreuse haletait d'épouvante. On coucha les deux jeunes filles sur l'herbe et M. le docteur Ladrière, après avoir constaté le décès en présence de M. Chauvin, *commissaire de permanence*, les fit transporter à la Morgue en attendant qu'on ait constaté leur identité.

Scènes affreuses à la Morgue

M. Chauvin qui était arrivé le premier sur les lieux du suicide, après avoir rapidement et hâtivement fait les constatations, avait regagné son permanence après avoir emmené avec lui les témoins.

A ce moment arrivaient affolés les deux pères, MM. Dumont et Lafosse, prévenus par la rumeur publique que deux jeunes filles venaient de se noyer.

Ayant appris qu'elles n'avaient pas été à l'atelier, ils accourairent, devinant déjà l'atroce réalité.

Sous la garde de deux agents qui les dirigeaient, tant les malheureux avaient peine à se conduire, courbés sous la douleur, ils se rendirent à la Morgue où des scènes atrocement douloureuses se produisirent.

Agenouillés devant les cadavres, ils baisèrent leurs mains froides en sanglotant. On dut les arracher à cet affreux spectacle.

Nous nous sommes tous pour porter nos consolations aux malheureuses mères. Nous avons trouvé Mme Dumont en larmes au milieu de tous les siens qui essayaient vainement de la consoler.

Quant à Mme Lafosse, qui revenait de chez sa mère, malade, à Mons, en proie à une affreuse crise de nerfs, elle avait dû être transportée chez une voisine, Mme Delannoy.

Dans la maison déserte, un petit garçon de six ans dormait, le visage douloureusement contracté, même dans son sommeil.

Rue d'Artois les demoiselles Simonnet, compagnes de Mlles Dumont et Lafosse nous ont raconté le même bouleversement des derniers cadeaux qui avait eu lieu à l'atelier.

Dans ce quartier de Moulins-Lille que nous traversons vers une heure, nous trouvons une véritable foule réunie devant les maisons des mortes et pleurant ces deux exquises jeunes filles réunies volontairement dans la mort.

Tentative de suicide au pont de Ramponeau

Hier, vers 8 heures du soir, M. Jean-Baptiste Vaillant, 58 ans, rue Jean-Jacques-Rousseau, a tenté de se suicider en se jetant dans la Deûle au pont du Ramponeau. Il a été retiré sain et sauf.

Un soldat du 43e de ligne arrêté

Vols avec effraction. — Incendie volontaire

Comme nous le disions hier, le soldat J... n'est pas arrêté, en réalité ; il est en prison régimentaire pour infraction à la discipline.

Néanmoins, il est fortement soupçonné d'être l'auteur des vols avec effraction commis dans différentes communes lors du passage du 43e de ligne, à l'aller et au retour du camp de Sissonnes.

Le premier de ces vols fut constaté à Faîlet, dans la nuit du 13 au 14 mai, à Guise, arrondissement de Vervins, alors que le 43e était cantonné dans la ville. Des malfaiteurs s'introduisirent par effraction dans l'étude de Me Bouzin, notaire et après avoir fracturé le tiroir du caisier, s'emparèrent d'une somme d'environ 800 francs.

Au retour du régiment, dans la nuit du fer au 2 juin, un autre individu, Mr Danzelle, reçut leur visite, que raconta à cette époque le *Journal de Vervins.*

« Dans la nuit du fer au 2 juin, dit notre confrère, des malfaiteurs qui avaient opéré chez Mr Bouzin sont entrés dans l'étude de Mr Danzelle, notaire, et, après avoir fait sauter le coffre-fort, arrachèrent un des tiroirs du secrétaire et heureusement pour le créancier, que quelques monnaies de billon.

« Mr Danzelle, qui couche à l'*Hôtel de la Couronne*, a l'habitude de ne laissé laisser d'argent dans le secrétaire.

« Pour s'introduire dans l'étude, les voleurs ont fracturé les persiennes et brisé une croisée, qu'ils ont pu facilement refermer.

« L'insuccès de leurs entreprises les ayant sans doute rendus furieux, les cambrioleurs mirent le feu dans l'étude et dans le cabinet de M. Danzelle et disparurent sans laisser de trace. Ce n'est qu'au matin, vers six heures, qu'on s'aperçut de l'incendie. Les secours arrivèrent rapidement mais il a été matériellement impossible de sauver toutes les archives.

« Le mobilier du cabinet de M. Danzelle, ainsi que tous les actes et dossiers qui s'y trouvaient, sont détruits ; il en est de même dans l'étude, où la majeure partie des minutes, sauf peut-être celles des trois ou quatres dernières années, a été brûlées, ainsi que divers registres de comptabilité.

« C'est une perte incalculable pour Mr Danzelle, et pour ainsi dire irréparable, car la reconstruction des minutes de l'étude est presque impossible.

« Les malfaiteurs ne peuvent être que des professionnels ; ils ont agi avec une ruse qui démontre jusqu'à quel point ils sont au courant des vols de cette nature.

« Le jour du vol commis chez Mr Bouzin, Guise logeait une partie du 43e d'infanterie se rendant au camp de Sissonne. Ils ont profité du retour de ce régiment également cantonné à Guise le fer juin, jeudi dernier, pour accomplir le vol de chez Mr Danzelle. »

Entre ces deux dates un vol était encore commis chez un autre notaire de Guise, Mr Lefèvre-Very, à qui on enleva quinze paire de draps, des couvertures, du linge, de la vaisselle, etc.

L'enquête aboutit à l'arrestation d'un sieur Jules Fiquet, dont la culpabilité ne put toutefois être établie.

En outre, dans les premiers jours de juin, le passage du 43e de ligne fut signalé à Bouchain par une nouvelle tentative de vol, chez un notaire, cette fois encore, et les auteurs ne purent être découverts.

L'ENQUÊTE

Le parquet de Vervins, frappé de la coïncidence des méfaits avec le passage des troupes, adressa au parquet de Lille une commission rogatoire dont fut chargé M. Brosson, juge d'instruction, qui délégua M. Boillerault, commissaire, chef de la sûreté, aux fins de recherches.

En possession d'un mandat d'arrêt contre un inconnu, le chef de la sûreté se rendit auprès des autorités militaires et commença à soupçonner le soldat J... d'être l'auteur ou tout au moins, le complice de ces vols répétés.

On avait en effet trouvé dans la poches du jeune soldat une somme de 1.700 francs dont l'origine parut suspecte.

De plus, J... est un ancien clerc de notaire et connaît par conséquent les habitudes des études.

Il faut dire cependant que J..., qui appartient à une très honorable famille du Pas-de-Calais, a fait, il y a quelque temps, un stage bénévole que, d'après lui, la somme trouvée en sa possession, serait le reliquat de cette succession.

Jusqu'à ce moment, rien n'est encore venu démentir ses affirmations ; aussi attendons-nous avant de nous prononcer, la fin de l'enquête que dirige Mr Boillerault concurremment avec les autorités militaires.

Des deux côtés, d'ailleurs, on observe à l'égard de la presse la plus grande discrétion.

On nous laisse entendre pourtant qu'une arrestation pourrait bien avoir lieu aujourd'hui ou demain, et que, dans ce cas, le militaire compromis serait aussitôt dirigé sur la maison d'arrêt de Vervins pour y être confronté avec de présumés complices civils.

Important abus de confiance

1.000 fr. de papiers volés

Depuis le fer octobre 1898, MM. Gadenne et Jonquez, marchands de papiers et de sacs rue de Lannoy, 31, constataient quotidiennement la disparition de plusieurs mains de papiers blancs et de couleur. Ces disparitions coïncidaient avec l'entrée dans la maison d'un sieur, Cyprien Demol, 32 ans, rue de la Justice, 18. Les recherches faites en ce sens étaient restées pour retrouver le coupable n'aboutirent pas.

Un hasard les mit sur la piste. Mercredi, le voyageur de cette maison, se trouvait, vers midi, au débit de tabac de M. Asseman, rue Froissart, y constata que le tabac était enfermé dans de superbes cornets à papier.

M. Asseman ayant été interpelé à son étonnement, lui expliqua que ce papier lui était fourni dans des conditions de bon marché exceptionnel, par M. Cyprien Demol.

Au retour, le voyageur avertit ses patrons qui sachant le nom du voleur déposèrent une plainte au 8e arrondissement. Cyprien Demol, à la suite d'une visite domiciliaire faite chez lui, avoua ses vols. Chaque jour il emportait une certaine quantité de papier qu'il revendait ensuite à bas prix aux commerçants.

MM. Gadenne et Jonquez estiment à 1000 fr. la valeur de l'abus de confiance.

Cyprien Demol a été arrêté.

Un vol de bicyclettes

Arrestation des coupables

Jeudi vers onze heures du matin les agents de sûreté rencontraient deux individus sur la place Nationale, Eugène Locard, 23 ans, garçon boucher à la Madeleine et Olivier Frimat, 27 ans, garçon de café, cour du Coq-d'Inde, 3.

Olivier Frimat conduisait une bicyclette à la main et son compagnon marchait à ses côtés. Récidivistes, mêmes pour la relégation, ayant déjà subi sept condamnations pour vols de bicyclettes, ils étaient cet signalé à l'attention de la police. Les agents lui demandèrent la provenance de sa bicyclette et voici ce qu'ils apprirent.

Le 14 juin, Locard et Frimat se présentèrent chez M. Coubaile, tonneur de bicyclettes, 18 rue de Paris et lui louaient deux bicyclettes donnant en gage une montre en nickel et deux francs. Tous deux donnaient de fausses adresses et déclarèrent habiter la rue de l'Epeule et la rue Inkermann.

Locard réussit à placer sa bicyclette à Lomme. Quant à Frimat, il alla le prendre pour la livrer de notre ville qui,soupçonnant un vol, refusa de l'acheter.

Il continuait ses demandes de porte en porte, lorsque les agents de sûreté les a mis tous deux en état d'arrestation.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 29 juin 1899

Présidence de M. Martin, vice-président. — Assesseurs, MM. Villette et Allard juges. — Ministère public, M. de Beaulieu, juge-suppléant.

Samson et les Philistins. — Desire V..., demeurant le 11 juin à la terrasse du Café Wallon, au Pont-Royal, en compagnie d'une jeune fille, quand le garde-pêche, vidant d'un gîte dogue le fond du canot de la Vigne — Marcq-en-Baroeul, — Neuvemaisonnelle.

V... *furieux, sauta sur le garde-pêche.* Un garde-chasse accourut au secours de son camarade et fut repoussé avec perte ; un soldat du 43e fut sur un coup de rodoir dans la figure ; un ouvrier fut pas plus heureux ; finalement, un cordonnier, Fossart, étant venu à l'aide, V... crut renouveler les exploits de Samson, selon une étymologie non plus locale le cordonnier, et lui enfonça le pouce dans la bouche pour lui distinguer la mâchoire.

Fossart affolé par la douleur ferma la bouche et dévora d'un coup de dent la moitié d'une phalange du pouce.

V..., calmé par cette abiation s'en alla porter plainte chez le commissaire de police. Mais, à ironie des choses, c'est lui qui remontra, l'empêchant ayant établi les faits, écope trois mois de prison.

L'attaque nocturne de la Noble-Tour. — Le 23 mai, au mardi matin, des ouvriers allaient sur le boulevard du Marechal Vaillant, aperçurent non loin de la Noble-Tour, un individu sur le sol.

Ils le transportèrent au poste de gendarmerie, on l'on reconnut en lui un sieur Joseph Duquesnoy, 29 ans, *cordonnier à Wattrelos*, et on l'on conclut de suite à une attaque nocturne. Mais Duquesnoy avant passé la soirée à multiplier les libations, M. Bourgeys sa laisse bientôt prendre que celui-ci s'avait été victime que de son ivresse et qu'il avait tout bonnement roulé *propriété* mots au pied des remparts.

Les explications obnubilées de la victime l'avaient induit en erreur.

C'est ce que M. Brosson, juge d'instruction, établit par la suite, car ayant fait arrêter Dolplace, 25 ans, *rue du Carte-Saint-Sauveur*, 7 ; Victor Ledieu, 29 ans, rue Adolphe-Wurtz, 18 ; Lodin Helbot, 32 ans, rue des Etaques, 8 ; Louis Bernard, 20 ans, rue des Etaques, 11 ; tous ces quatre vauriens l'avou qu'ils avaient bu avec Duquesnoy à la « Sociale, » (on n'en avait parlé depuis longtemps) durant la soirée et qu'ils l'avaient entraîné dehors. Mais il parvint bien mieux à faire avouer aux deux derniers, qu'après avoir quitté leurs camarades, ils avaient suivi d'extrême Duquesnoy et l'avaient dévalisé de concert.

C'est pour cela *qu'étant sorti de la Sociale* sans un sou Helbot et Bernard y étaient revenus vers 9 heures du matin avec de l'argent — les 8 francs volés à Duquesnoy.

Etant donnees les circonstances et l'âge Helbot et Bernard s'en tirent le premier à 6 mois de prison le second avec trois.

Enfant martyr. — Charles Vannesite, 38 ans, sujet belge, demeurant à Tourcoing, rue de Gand, 260, a été arrêté le 25 juin, à la suite d'une plainte de brutalité sur la personne de son enfant, Louis, âgé de 9 ans.

Vannesite frappait son enfant à coups de pied dans le ventre, à coups de sabot, ou lui infligeait des châtiments corporels inhumains.

Cette brute a été condamnée à 6 mois de prison, avec déchéance de la puissance paternelle sur ses enfants, qui seront confiés à l'Assistance publique.

Tribunal Civil de Lille

Audience du 29 juin

Présidence de M. Paul, président

Les Hospices de Roubaix contre les consorts Vincre

Le tribunal vidant son délibéré dans le procès en resistition des sommes détournées par Vincre près *un organisme des Hospices de Roubaix* a rendu un jugement aux termes duquel, attendu que les experts Wanasbourg, de Nédoncel et Fièvet, ont exactement suivi les instructions et leurs conclusions sont judicieusement déduites, la dame Vincre et ses enfants sont condamnés à restituer aux Hospices la somme de 9033 fr. 60, la dame Vincre étant tenue conjointement pour moitié de cette somme.

COUR D'ASSISES DU NORD

Quatre nouvelles affaires ont été renvoyées hier par la chambre des mises en accusation devant le jury criminel de Douai.

Ce sont les suivantes :

Meurtre. — Eugène Cornille, 31 ans, ouvrier zingueur à Lille.

Mœurs. — Hubert Regnier, 49 ans, chauffeur à Roubaix.

Avortement. — Florentine Colton, femme Variet, 40 ans, couturière à Somain, et Camille Hoyez, veuve Bécède, 31 ans, journalière à Soinain.

Mœurs. — Jean-Baptiste Haluin, 33 ans, rattacheur à Roubaix.

Jurquiet, 45 affaires sont inscrites au rôle de la session qui s'ouvrira le lundi 26 juillet, sous la présidence de M. le conseiller Vibert.

A travers l'Humour

L'autre jour, un enfant de la Cannebière visitait Besançon.

— Papa, lui dit le cicerone, la maison où est né Victor Hugo.

— Cette braque-là !... Ah ! bien ! s'il était né à Marseille, vous verriez la belle maison que ce serait.

∴

Entre belle-mère et gendre :

— Ma fille est une perle, monsieur.

— Sans aucun doute, mère belle-maman, puisqu'elle est votre plus bel ouvrage !

BRULE-MAISON.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE TOURCOING

Concert d'été. — *L'Harmonie du Blanc-Seau* exécutera le dimanche 2 juillet 1899, à cinq heures du soir, au Rond Point des sapins, le programme des Villas (Blanc Seau), les morceaux suivants :

1. Allegro militaire, Ransky — 2. Cromwell, ouverture, Lassay — 3. Les Frères Jacques, danse, Damian — 4° Dernier Sonnire, valse, Waldteufel — 5. Une soirée à Trianon, suite, F. Coquiet — 6. Présent, polka pour piston, (soliste M. Jean-Baptiste Parent fils). L. Chic.

PETITE CORRESPONDANCE

Un ami du « Progrès ». — 1. Nous ne pensons pas que ce soit possible. Mais en attendant, la gendarmerie une demande adressée au général Gouverneur de Maubeuge. — II. Cela dépend du volume des vaches.

LE FACTEUR.

Etat Civil de Roubaix

Du 28 juin 1899

Naissances. — Georges Sin, rue Choiseul, cour Hennes 32 — Norbert Danel, rue Saint-Antoine 38 — Olga Lebrun, rue Vallon 18 — Léonie Vitrant, rue Magenta 7 — Gaston Nivesse, boulevard de Cambrai — Zoe Demouvet, boulevard de Cambrai — Jeanne Levengie, rue Boucher-de-Perthes 63 — Louis Vermeulen, rue Vallon 8 — Charles Delmotte, rue de Belsen 6 — Eugène Théisnaut, rue d'Algar — Simonne Florquin, rue de Tilleul 18 — Philomène Dehaupas, rue Turgot, 6 — Vandamme 2 — Madeleine Lemon, boulevard Gambetta 256.

Du 29

Naissances. — Suzanne Van Damme, rue Guisot 3 — Jeanne Bossart, rue Sébastopol 81 — Emmanuel Lamaud, rue Lamartine, 6, de la Fresnoy Lomboisière — Marcelle Hibre, rue Jacquard 152 — Marie Renier, rue Delessaul 19 — Louise Noblecourt, rue des Longues Haies, 6. Gros 2 — Antoinette Dedeyn, rue Basse-Masure 33 — Germaine Van Hauwaert, rue de France 59 — Albert Voydis, rue de la Balance 16.

Mariages. — Entre : Arthur Duquesne, 45 ans, receveur d'octroi, rue Archimèdes 14, et Hortense Delaporte, 52 ans, sans profession, boulevard de Colmar 2.

Du 28 juin

Décès. — Lidéine Leroux, 70 ans, rue de Barbieux — Maurice Fauquez, 1 mois, rue Marceau 1 — Marie Mouris, 36 ans, rue Monge 48 — Octavie Dupuis, 22 ans, rue Blanchemaille — Charles Olivier, 61 ans, rue de Maubeuge — Aline Dufresnoy, 22 ans, rue de Cassel 13 — Louis Gosse, 1 jour, boulevard de Cambrai — Jean-Bte Sonnette, 81 ans, rue St-Jean — Laure Quesnel, 2 mois, rue de Naples, 6. Debailly 1.

Du 29

Décès. — Florence Biasino, 5 mois, rue d'Alger 62 — Henri Debaere, 72 ans, rue de Mouvaux, 6. Louis-Frères 14 — Mort né 1.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 28 juin

Naissances. — Jean Wagnon, rue des Poutrains — Marie Allienne, rue Châteaubriand — Jean Desmoulin, rue de la Vigne — Marcel Cousyn, rue Marniere — Clémence Prouvost, rue du Chêne-Houpline — Madeleine Dubus, rue de Mouscron — Georges Dufournont, rue de Paris.

Du 29

Naissances. — Georges Dufournont, rue de Paris — Marie Dubrulle, rue Lavoisier — Jeanne Lahousse, rue Cauliez — Victor Pindanna, rue du Fresnoy — André Vanderguchte, rue de Bavai — Albert Bonte, rue de Roubaix — Robert Bonte, rue Bonte — Marie Fiévet, rue de Roubaix — Marie Lanssen, rue du Chêne-Houpline — Gaston Hamez, rue Chateaubriand — Marie Avet rue de Menin.

Du 28 juin

Décès. — Irénée Marckert, 4 mois, rue de Guinnes.

Du 29

Décès. — Florine Facon, 71 ans, sans profession, rue St-Pierre 4b.

Etat-Civil de Croix

Du 19 au 25 juin

Naissances. — Lésard Adolphe, rue Mirabeau — Vancoenenbrille Jeanne, rue Pasteur 16 — Delepouille Maurice, rue de la Mackellerie 26 — Delplanque Marie, rue de la Rueile — Verpraet Gourpied des remparts.

Les explications obnubilées de la victime l'avaient induit en erreur.

C'est ce que M. Brosson, juge d'instruction, établit par la suite, car ayant fait arrêter Dolplace, 25 ans, *rue du Carte-Saint-Sauveur*, 7 ; Victor Ledieu, 29 ans, rue Adolphe-Wurtz, 18 ; Lodin Helbot, 32 ans, rue des Etaques, 8 ; Louis Bernard, 20 ans, rue des Etaques, 11 ; tous ces quatre vauriens l'avou qu'ils avaient bu avec Duquesnoy à la « Sociale, » (on n'en avait parlé depuis longtemps) durant la soirée et qu'ils l'avaient entraîné dehors. Mais il parvint bien mieux à faire avouer aux deux derniers, qu'après avoir quitté leurs camarades, ils avaient suivi d'extrême Duquesnoy et l'avaient dévalisé de concert.

C'est pour cela qu'étant sorti de la Sociale sans un sou Helbot et Bernard y étaient revenus vers 9 heures du matin avec de l'argent — les 8 francs volés à Duquesnoy.

Etant donnees les circonstances et l'âge Helbot et Bernard s'en tirent le premier à 6 mois de prison le second avec trois.

Enfant martyr. — Charles Vannesite, 38 ans, sujet belge, demeurant à Tourcoing, rue de Gand, 260, a été arrêté le 25 juin, à la suite d'une plainte de brutalité sur la personne de son enfant, Louis, âgé de 9 ans.

Vannesite frappait son enfant à coups de pied dans le ventre, à coups de sabot, ou lui infligeait des châtiments corporels inhumains.

Cette brute a été condamnée à 6 mois de prison, avec déchéance de la puissance paternelle sur ses enfants, qui seront confiés à l'Assistance publique.

Tribunal Civil de Lille

Audience du 29 juin

Présidence de M. Paul, président

Les Hospices de Roubaix contre les consorts Vincre

Le tribunal vidant son délibéré dans le procès en resistition des sommes détournées par Vincre près *un organisme des Hospices de Roubaix* a rendu un jugement aux termes duquel, attendu que les experts Wanasbourg, de Nédoncel et Fièvet, ont exactement suivi les instructions et leurs conclusions sont judicieusement déduites, la dame Vincre et ses enfants sont condamnés à restituer aux Hospices la somme de 9033 fr. 60, la dame Vincre étant tenue conjointement pour moitié de cette somme.

COUR D'ASSISES DU NORD

Quatre nouvelles affaires ont été renvoyées hier par la chambre des mises en accusation devant le jury criminel de Douai.

Ce sont les suivantes :

Meurtre. — Eugène Cornille, 31 ans, ouvrier zingueur à Lille.

Mœurs. — Hubert Regnier, 49 ans, chauffeur à Roubaix.

Avortement. — Florentine Colton, femme Variet, 40 ans, couturière à Somain, et Camille Hoyez, veuve Bécède, 31 ans, journalière à Soinain.

Mœurs. — Jean-Baptiste Haluin, 33 ans, rattacheur à Roubaix.

Jurquiet, 45 affaires sont inscrites au rôle de la session qui s'ouvrira le lundi 26 juillet, sous la présidence de M. le conseiller Vibert.

A travers l'Humour

L'autre jour, un enfant de la Cannebière visitait Besançon.

— Papa, lui dit le cicerone, la maison où est né Victor Hugo.

— Cette braque-là !... Ah ! bien ! s'il était né à Marseille, vous verriez la belle maison que ce serait.

∴

Entre belle-mère et gendre :

— Ma fille est une perle, monsieur.

— Sans aucun doute, mère belle-maman, puisqu'elle est votre plus bel ouvrage !

BRULE-MAISON.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE TOURCOING

Concert d'été. — *L'Harmonie du Blanc-Seau* exécutera le dimanche 2 juillet 1899, à cinq heures du soir, au Rond Point des sapins, le programme des Villas (Blanc Seau), les morceaux suivants :

1. Allegro militaire, Ransky — 2. Cromwell, ouverture, Lassay — 3. Les Frères Jacques, danse, Damian — 4° Dernier Sonnire, valse, Waldteufel — 5. Une soirée à Trianon, suite, F. Coquiet — 6. Présent, polka pour piston, (soliste M. Jean-Baptiste Parent fils). L. Chic.

PETITE CORRESPONDANCE

Un ami du « Progrès ». — 1. Nous ne pensons pas que ce soit possible. Mais en attendant, la gendarmerie une demande adressée au général Gouverneur de Maubeuge. — II. Cela dépend du volume des vaches.

LE FACTEUR.

Etat Civil de Roubaix

Du 28 juin 1899

Naissances. — Georges Sin, rue Choiseul, cour Hennes 32 — Norbert Danel, rue Saint-Antoine 38 — Olga Lebrun, rue Vallon 18 — Léonie Vitrant, rue Magenta 7 — Gaston Nivesse, boulevard de Cambrai — Zoe Demouvet, boulevard de Cambrai — Jeanne Levengie, rue Boucher-de-Perthes 63 — Louis Vermeulen, rue Vallon 8 — Charles Delmotte, rue de Belsen 6 — Eugène Théisnaut, rue d'Algar — Simonne Florquin, rue de Tilleul 18 — Philomène Dehaupas, rue Turgot, 6 — Vandamme 2 — Madeleine Lemon, boulevard Gambetta 256.

Du 29

Naissances. — Suz